



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95978>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-95978**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE PARIS - DFA - SDA - SA4

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accords-cadres à bons de commande multi-attributaires pour la réalisation de travaux de menuiseries (intérieures et extérieures) et parquetages dans les édifices culturels et historiques de la Ville de Paris, en 2 lots.

Description : Accords-cadres à bons de commande multi-attributaires pour la réalisation de travaux de menuiseries (intérieures et extérieures) et parquetages dans les édifices culturels et historiques de la Ville de Paris, en 2 lots.

Identifiant de la procédure : 5d553975-ba86-4ac4-a59f-f3ef0fcfff63

Identifiant interne : 2401324

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45432113 Pose de parquets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est à bons de commande, allotis et multi-attributaires, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres classées. Il s'exécutera par émission de bons de commande

successifs selon les besoins de l'administration, dans la limite des montants indiqués à l'acte d'engagement. Il est interdit aux candidats de présenter, pour les lots n°1 et 2 de ce marché, plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre d'une candidature en groupement, chaque membre du groupement doit fournir l'intégralité des documents et renseignements attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. En revanche, l'appréciation des capacités du groupement est globale. La forme du groupement n'est pas imposée au stade de la procédure de passation mais le groupement attributaire devra adopter la forme du groupement SOLIDAIRE pour lequel chacun des membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché. S'agissant d'un accord-cadre à bons de commande qui s'exécute par émissions successives de bons de commande lors de la survenance de besoins, il ne peut être défini des prestations susceptibles d'être attribuées à chaque membre d'un groupement. En conséquence, les candidats sont informés que le marché sera conclu avec des candidats individuels ou des groupements solidaires. Si les soumissionnaires retenus se sont présentés sous la forme d'un groupement conjoint, ils devront obligatoirement modifier la forme de leur groupement dans le cadre d'une mise au point avant la notification du marché. Les règles d'attribution et de non cumul figurent à l'article 6.1 du règlement de la consultation (RC). Le rang de classement de l'attributaire sera indiqué sur l'acte d'engagement lors de la transmission de ce dernier par l'acheteur pour signature. Les conditions d'exécution du contrat résultant de la présente consultation comportent ainsi des considérations environnementales, détaillées à l'article 1.6.3 du CCAP. Sur le fondement de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure ultérieurement avec le titulaire, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire. La durée du marché est de 24 mois à compter de la date de la notification, reconductible 1 fois dans les mêmes termes. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.2141-1 à -14 CCP et au Règlement de la Consultation (art. 4.2)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Accords-cadres à bons de commande multi-attributaires pour la réalisation de travaux de menuiseries (intérieures et extérieures) et parquetages dans les édifices culturels et historiques de la Ville de Paris, dans le 1er, 2e, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e et 18e arrondissements de la Ville de Paris ainsi que le site de Villeron.

Description : Travaux de menuiseries travaux de menuiseries (intérieures et extérieures) et parquetages dans les édifices culturels et historiques de la Ville de Paris, dans le 1er, 2e, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e et 18e arrondissements de la Ville de Paris ainsi que le site de Villeron.

Identifiant interne : 2401324

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45432113 Pose de parquets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre (AC) est multi-attributaires conclu avec 2 opérateurs économiques (classés 1 et 2, suivant l'ordre d'attribution) sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Le premier titulaire (appelés « titulaire principal ») aura en charge la réalisation des prestations. Le second titulaire est appelé « titulaire réserve ». En cas de défaillance du titulaire principal constatée par le pouvoir adjudicateur ou de non-reconduction du marché du titulaire principal par le pouvoir adjudicateur, le titulaire de réserve devient le titulaire principal. L'AC est à bons commande avec un montant minimum de 100 000 euros HT et un montant maximum de 1000000 euros HT pour une durée de 24 mois à compter de la date de notification. L'AC est reconductible une (1) fois , dans les mêmes termes. Il est à prix unitaires révisables sur bordereau de Prix.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Prestataire de services de passation de marché : Tribunal Administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Accords-cadres à bons de commande multi-attributaires pour la réalisation de travaux de menuiseries (intérieures et extérieures) et parquetages dans les édifices culturels et historiques, dans le 3e, 4e, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 19e et 20e arrondissements de la Ville de Paris ainsi que le site d'Ivry S/Seine.

Description : Travaux de menuiseries (intérieures et extérieures) et parquetages dans les édifices culturels et historiques, dans le 3e, 4e, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 19e et 20e arrondissements de la Ville de Paris ainsi que le site d'Ivry S/Seine.

Identifiant interne : 2401324

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45432113 Pose de parquets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre (AC) est multi-attributaires conclu avec 2 opérateurs économiques (classés 1 et 2, suivant l'ordre d'attribution) sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Le premier titulaire (appelés « titulaire principal ») aura en charge la réalisation des prestations. Le second titulaire est appelé « titulaire réserve ». En cas de défaillance du titulaire principal constatée par le pouvoir adjudicateur ou de non-reconduction du marché du titulaire principal par le pouvoir adjudicateur, le titulaire de réserve devient le titulaire principal. L'AC est à bons commande avec un montant minimum de 100 000 euros HT et un montant maximum de 1000000 euros HT pour une durée de 24 mois à compter de la date de notification. L'AC est reconductible une (1) fois, dans les mêmes termes. Il est à prix unitaires révisables sur bordereau de Prix.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/09/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Prestataire de services de passation de marché : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE DE PARIS - DFA - SDA - SA4

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7 avenue de la porte d'Ivry

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Pays : France

Adresse électronique : dfa-bm4@paris.fr

Téléphone : 0100000000

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c1628abe-2655-4cb6-913d-93fef8c0fe62 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/08/2024 à 14:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2024